

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02670 Numéro SIREN : 794 428 813 Nom ou dénomination : 3C BAT
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2021 sous le numéro de dépôt 15838

15838

Comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

26 OCT. 2021

3C BAT

4 Rue Louis Armand – 95600 EAUBONNE

Exercice clos le : 30 Juin 2020

SIRET : 794 428 813

"Certifié conforme à l'original"

SAS 3CBAT
4, RUE LOUIS ARMAND
95600 EAUBONNE
TEL: 0134286084 FAX: 0134286084
CONTACT@3CBAT.FR
SIRET - 794 428 81300040

CABINET A T E C O

22 Rue Théophile Vacher - 95160 MONTMORENCY

■ 01 39 64 08 80 ☎ 01 39 64 07 57

LIASSE FISCALE

Exercice clos le : 30 Juin 2020

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : <u>CEBAT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise : <u>4 RUE LOUIS ARMAND 95600 EAUBONNE</u>		Durée de l'exercice précédent : <u>12</u>		
Numéro SIRET : <u>794428813000040</u>			Néant ☐	
		Exercice N clos le : <u>31/12/2010</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (I)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif *	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (I) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *			CR	
Stocks :			Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
3CBAT		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * Ej)	DG	
	Report à nouveau	DH	163 660
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	129 252
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	402 912
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	118 283
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	118 283
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	691 761
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	370
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 215
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	392 535
	Dettes fiscales et sociales	DY	207 763
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 433
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 303 078	
Écarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 824 273	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	637 904
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	26 587	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Document à destination des entreprises
de l'exercice 2020

Désignation de l'entreprise : SCIPAT		Exercice N		Néant ☐				
		France		Exportations et livraisons intra-communautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 588 489	FH		FI	2 588 489	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 588 489	FK		FL	2 588 489	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	29 414	
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 617 919
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	797 865
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(8 526)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 039 516
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	31 484
	Salaires et traitements *						FY	354 328
	Charges sociales (10)						FZ	120 629
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	17 194
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	4 310
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 365 115
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	252 804	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 981
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	2 981
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 036
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	3 036
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(55)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	252 749	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SID 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		311-A1		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	27 667	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	27 667	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 350	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 300	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	83 525	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	89 175	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(61 508)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	61 989	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 648 566	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 519 315	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	129 252	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont			HY	
		produits de locations immobilières			IG	
	(3)	Dont			HP	16 052
		- Crédit-bail mobilier *			HQ	
	(4)	Dont			1H	
		- Crédit-bail immobilier				
	(5)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1I	
	(6)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6bis)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	29 414
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
VNC ET PRODUITS CESSION IMMOB			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
FRANCHISE CLIENTS			1 300	27 667		
AMENDES			2 763			
DOTATION LITIGES CLIENTS			1 588			
			83 525			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SCBAT		Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.		TOTAL I				TOTAL II		TOTAL III		TOTAL IV					
		Frais d'établissement et de développement				D8		D9							
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				5 304		KE		KF					
CORPORELLES		Terrains				KH		KI							
		Constructions		Sur sol propre		L9		KJ		KK		KL			
				Sur sol d'autrui		M1		KM		KN		KO			
				Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants		M2		KP		KQ			
				Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS		KT			
				Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
				Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
				Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
				Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
				Immobilisations corporelles en cours				LI		LI		LJ			
				Avances et acomptes				LK		LL		LM			
				TOTAL III				74 247		LO		LP			
												65 000			
		FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W							
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S							
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V							
TOTAL IV				1Q		1R		1S							
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				205 051		OH		OJ					
										65 081					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Dotation		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Recapitulatif légal : * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste				par création d'actifs hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
INCORP.		Frais d'établissement et de développement				D0		D7							
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				LW		5 304		IX					
CORPORELLES		Terrains				LX		LY		LZ					
		Constructions		Sur sol propre		MQ		MB		MC					
				Sur sol d'autrui		MD		ME		MF					
				Inst. gales, agencets et am. des constructions		ME		MH		MI					
				Installations techniques, matériel et outillage industriels				MJ		MK					
				Inst. gales, agencets, aménagements divers				MU		MM					
				Matériel de transport				MV		MN					
				Matériel de bureau et informatique, mobilier				MW		MO					
				Emballages récupérables et divers *				MX		MP					
				Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ					
				Avances et acomptes				NA		NB					
				TOTAL III				18 506		NI		120 740			
												70 831			
		FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				O0		O7		OW			
Autres participations				O1		OY		OZ							
Autres titres immobilisés				2B		2C		2D							
Prêts et autres immobilisations financières				2E		2F		2G							
TOTAL IV				2J		2K		2L							
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				18 506		OL		OM					
										126 044					

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise 3CBAT

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE =
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise : LEBAL Néant ☐

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	5 304	PF		PG		PH	5 304
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 935	QA	6 147	QB		QC	8 081
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	2 444	QE	1 606	QF		QG	4 049
	Matériel de transport	QH	17 740	QI	5 707	QJ	17 207	QK	6 240
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 415	QM	3 734	QN		QO	18 150
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	36 533	QV	17 194	QW	17 207	QX	36 520
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	41 838	ØP	17 194	ØQ	17 207	ØR	41 825

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NO + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARIÉES
SUR PLUSIEURS EXERCICES***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3CBAT		Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	8 316	UF		
	UG		UH		
	UJ	83 525	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise : <u>BUBAT</u>				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	25 581	UV	25 581	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	33 647	(0)	33 647	
	Autres créances clients		UX	690 542	690 542		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou titres en garantie * (autrement constituée * UO))		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VH	34 751	34 751		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)		VO				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	18 540	18 540		
	Charges constatées d'avance		VS	5 307	5 307		
TOTAUX		VT	808 368	VU	749 140	VV	59 228
RENNVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	26 587	26 587			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	665 174	(0)	11 234	653 940	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	301	301			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	392 535	392 535			
Personnel et comptes rattachés		8C	19 992	19 992			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 991	37 991			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	42 670	42 670			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	92 483	92 483			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VU	14 627	14 627			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	70	70			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 433	5 433			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 297 863	VZ	632 689	11 234	653 940
RENNVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	654 600	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 510	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : ZORBAT				Formulaire de pose au titre de l'IR		ET		N° de		Exercice N° des le					
I. RÉINTÉGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	129 252		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)												WB		
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter (ligne 255))				WD	Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	34 512	XE	46 218		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-1 du CGI)				WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG	12 106				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de l'exercice d'option				RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D))				RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI	6 425	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067 bis)				XX		XW	8 055	
	Amendes et pénalités				WJ	1 548	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *												XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032 NOT-SD)												Y7	61 989		
Quote-part	Bénéfices révisés sur une société de personnes ou un GIE				WL	Résultat brut après taxes après l'article 209 B du CGI				L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								T8		
					- imposées aux taux de 0 %								ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme								WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions								WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *				Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ				
				Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I		WR	245 514		
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *												WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)												WU	6 425		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV		
					- imposées au taux de 0 %								WH		
					- imposées au taux de 19 %								WP		
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
					- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *												WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *				Produit net des actions et parts d'intérêts :				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)												ZN			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *												ZY		
	Majoration d'amortissement *												XD		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté (art. 39-1-3°))		K9	Entreprises nouvelles - (L2)		L2	Entreprises nouvelles - (L5)		L5			XF			
	Pôle de compétitivité hors GIE (art. 14 undecies)		L6	Soutien investissements innovants (art. 206C)		K3	Zone de revitalisation de la dévotion (L10)		PA						
	PME (art. 39-1-3° et 212 A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 11 bis bis)		1F	Zone de revitalisation de la dévotion (L10)		XC						
Bassin d'emploi à dynamiser (art. 11 bis bis)		PP	Zone de revitalisation de la dévotion (L10)		PC	Zone de revitalisation de la dévotion (L10)		PB							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39-1-3°)		X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39-1-3°)		YC			XG			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39-1-3°)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39-1-3°)		YB									
	dont déduction exceptionnelle (art. 39-1-3°)		YD												
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XI	6 425		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						bénéfice (I moins II)		XI	239 089						
						déficit (II moins I)					XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											XL				
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	239 089		XO				

Désignation de l'entreprise : <u>LIBRAIRIE</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZI	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
PROV TVTS		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN - ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	
		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2020

Désignation de l'entreprise 3CBAT										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	146 346	AFFECTATIONS	Affections aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartition Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Resultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	17 315			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	OF	163 660			TOTAL II	ZH	163 660			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	717 783			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						NQ	110 175			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	18 117			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	21 708			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	171 734			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 039 516			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	8 064			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	23 420			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	31 484			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	269 947			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	204 137			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						OB	316 300			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK				
	- Numéro de centre agréé * XP						- Filiales et participations : (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JI						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble ID		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOF pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2020

Formulaire d'information à fournir à l'administration fiscale

Désignation de l'entreprise : ECBATNéant ☐**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	2020-01-01	18 500	17 200		1 300
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	(11)
I - Immobilisations*	1	27 667	26 367	26 367			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	20	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)	26 367				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)				(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)					(B)	(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SOPAT	Formulaire déposé au titre de l'IR :	EU		Néant ☒ *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N - 1				
	N - 2				
		N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée N - 3				
	différente (art. 39 quaterdecies N - 4				
	I ter et I quater du CGI) N - 5				
	(à préciser) au titre de : N - 6				
		N - 7			
		N - 8			
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Document obligatoire article 51 A
 de la loi n° 2007-1197 du 27 novembre 2007

Désignation de l'entreprise : 3CBAT

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ②	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		A 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	A 15 % ou à 16,5 % ⁽¹⁾		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(15)

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3CBAT						Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés {	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)	
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: 3CEAT

Néant ☐ *

Exercice ouvert le: 01/01/2020 et clos le: 30/06/2020

Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :

YP 11,00

Dont apprentis

YF 11,00

Dont handicapés

YG

Effectifs affectés à l'activité artisanale

RL

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

OA 2 588 489

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées

OK

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

OL

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges

OT 1 904

TOTAL 1 OX 2 590 393

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)

OH 16

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation

OE

Subventions d'exploitation reçues

OF

Variation positive des stocks

OD 8 526

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée

OI

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation

XT

TOTAL 2 OM 8 542

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats

ON 1 560 543

Variation négative des stocks

OQ

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances

OR 153 622

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

OS

Taxes déductibles de la valeur ajoutée

OZ

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)

OW 4 310

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée

OU

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

OG

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

OY

TOTAL 3 OJ 1 718 475

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée

(total 1 + total 2 - total 3) OG 880 460

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)

SA 880 460

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV ☒

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois) GX 2 590 393 Effectifs au sens de la CVAE * EY 11,00

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) HX

Période de référence GY 0 1 / 0 7 / 2 0 1 9 GZ 3 0 / 0 6 / 2 0 2 0

Date de cessation HR / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30062020

N° SIRET 79442881300040

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3CBAT

ADRESSE (voie) 4 RUE LOUIS ARMAND

CODE POSTAL 95600 VILLE EAUBONNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CESAR Prénom(s) ALEXANDRE

Nom marital % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 400

Naissance: Date 14/06/1988 N° Département 95 Commune ENCHTEN LES BAINS Pays FRANCE

Adresse : N° 63 Voie RUE DU CENTRE

Code Postal 95330 Commune DOMONT Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique CESAR Prénom(s) JOAQUIM

Nom marital % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 400

Naissance: Date 24/07/1986 N° Département 93 Commune SAINT DENTS Pays FRANCE

Adresse : N° 5 Voie RUELLA DE LA COTE

Code Postal 95580 Commune MARGENCY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE

Exercice clos le : 30 Juin 2020

"Certifié conforme à l'original"

SAS 3CBAT
4, RUE LOUIS ARMAND
95600 EAUBONNE
TEL: 0134286084 FAX: 0134286084
CONTACT@3CBAT.FR
SIRET - 794 428 81300040

SAS 3 C BAT

SAS 3 C BAT

4 RUE LOUIS ARMAND

95600 EAUBONNE

R.C.S : 794 428 813

APE : 4399 A

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020 dont le total est de 1 824 273 euros.

Et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 129 252 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Faits caractéristique de l'exercice – Evènements postérieurs à la clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Tableau de Variation des capitaux Propres
- Charges Exceptionnelles
- Produits Exceptionnels
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit baux
- Locations longues durées
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n° 2014 – 03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

L'exercice est un exercice de 12 mois couvrant la période du 1^{er} Juillet 2019 au 30 Juin 2020.

Pour information, l'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une année

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou suivant le mode dégressif pour tous les biens pouvant en faire l'objet en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et outillage industriel	2 ans
- Agencements et installations	5 à 10 ans
- Matériel de transport	2 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans
- Mobilier	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement ANC n° 2014 – 03
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

FAITS CARACTERISTISQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement caractéristique de l'exercice clos au 30 juin 20.

L'entreprise a dû suspendre son activité pendant la période correspondant au 1^{er} confinement, qui s'étend du 17 mars 2020 au 11 mai 2020.

Pour faire face aux effets de la pandémie, l'entreprise a eu recours à l'activité partielle et a sollicité l'obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat.

Les aides demandées et accordées sur l'exercice écoulé se sont élevées à :

- 17 475 € pour la prise en charge du chômage partiel,
- 595 000 € pour l'obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat.

Néant

ETATS DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute Début	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations,
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	5 304		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 764		63 067
Autres installations, agencements, aménagements	13 055		
Matériel de transport	33 258		1 933
Matériel de bureau, informatique, mobilier	20 170		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	74 247		65 000
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	100 000		
Prêts et autres immobilisations financières	25 500		81
TOTAL	125 500		81
TOTAL GENERAL	205 051		65 081

	Diminutions		Valeur brute Fin	Val. Origine
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			5 304	5 304
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			70 831	70 831
Autres installations, agencements, aménagements			13 055	13 055
Matériel de transport		18 506	16 684	16 684
Matériel de bureau, informatique, mobilier			20 170	20 170
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		18 506	120 740	120 740
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			100 000	
Prêts et autres immobilisations financières			25 581	
TOTAL			125 581	
TOTAL GENERAL		18 506	251 625	126 044

ETATS DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	5 304			5 304
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 935	6 147		8 081
Installations générales, agencements divers	2 444	1 606		4 049
Matériel de transport	17 740	5 707	17 207	6 240
Matériel de bureau, informatique, mobilier	14 415	3 734		18 150
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	36 533	17 194	17 207	36 520
TOTAL GENERAL	41 838	17 194	17 207	41 825

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 147				
Installations générales, agencements divers	1 606				
Matériel de transport	5 707				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 734				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	17 194				
TOTAL GENERAL	17 194				

ETATS DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	34 758	83 525		118 283
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	34 758	83 525		118 283
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	20 499	8 316		28 814
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	20 499	8 316		28 814
TOTAL GENERAL	55 257	91 841		147 097
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		8 316		
- financières				
- exceptionnelles		83 525		

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	25 581		25 581
Clients douteux ou litigieux	33 647		33 647
Autres créances clients	690 542	690 542	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	34 751	34 751	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	18 540	18 540	
Charges constatées d'avance	5 307	5 307	
TOTAL GENERAL	808 368	749 140	59 228
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	26 587	26 587		
- plus d'un an	665 174	0	11 234	653 940
Emprunts et dettes financières divers	301	301		
Fournisseurs et comptes rattachés	392 535	392 535		
Personnel et comptes rattachés	19 992	19 992		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 991	37 991		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	42 670	42 670		
- T.V.A	92 483	92 483		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	14 627	14 627		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	70	70		
Autres dettes	5 433	5 433		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 297 863	632 689	11 234	653 940
Emprunts souscrits en cours d'exercice	654 600			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 510			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	78 000
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 18 540 €)	18 540
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	50
TOTAL	96 590

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	301
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 290
Dettes fiscales et sociales	14 013
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir 5 215 €)	6 527
TOTAL	58 131

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	5 307	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	5 307	

Commentaires : Charges Diverses d'exploitation

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions Ordinaires	100 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	01/07/2019	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	30/06/2020
Capital en nombre d'actions	100 000						100 000
Valeur nominale	1						1
Capital social ou individuel	100 000						100 000
Prime d'Emission, de fusion, d'apport..							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	10 000						10 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report A Nouveau	146 345			17 315			163 660
Résultat de l'exercice	17 315			(17 315)		129 252	129 252
Subvention d'investissement							
Provision réglementées							
Dividendes Versés							
TOTAL	273 660					129 252	402 912

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des Charges	Montants
<u>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</u>	
Pénalités sur marchés	
Pénalités et amendes fiscales et pénales	1 588
Don, libéralités	
Créances de venues irrécouvrables dans l'exercice	
Subvention accordées	
Rappel d'impôts	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 763
<u>Charges sur exercices antérieurs</u>	
<u>Valeurs Comptables des éléments d'actif cédées</u>	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	1 300
Immobilisations Financières(1)	
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeur mobilières)	
<u>Autres Charges exceptionnelles</u>	
Malis provenant de clauses d'indexation	
Provision risque et charges exceptionnelles	
Malis provenant du rachat de titres propres	83 525
Dotation provision litige	
TOTAL	89 175

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des Produits	Montants
<u>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</u> Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes Libéralités reçues Rentrées sur créances amorties Subventions d'équilibre Dégrèvement d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices) Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
<u>Produits sur exercices antérieurs</u>	
<u>Produits des cessions d'éléments d'actif</u> Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations Financières Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeur mobilières)	27 667
<u>Autres Produits exceptionnelles</u> Bonis provenant de clauses d'indexation Lots Bonis provenant du rachat ou de ventes de titres propres Produits exceptionnels divers-Indemnités	
TOTAL	27 667

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	2 588 489
TOTAL	2 588 489

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	2 588 489
TOTAL	2 588 489

Crédit baux

Rubrique	Coût d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulées	
Terrain				
Constructions				
Installations techniques matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	43 792	8 758	20 984	22 808
TOTAL	43 792	8 758	20 984	22 808

Rubrique	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	De l'exercice	Cumulées	A 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrain							
Constructions							
Installations techniques matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	9 373	18 919	9 373	14 932	0	24 306	6 587
TOTAL	9 373	0	9 373	21 519	0	24 306	6 587

Locations longue durée

Rubrique	Matériel de transport	Total
Loyers versés dans l'exercice	57 606	57 606
Loyers restant à verser à - d'un an	47 616	47 616
Loyers restant à verser à + d'un an	77 931	77 931

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers	6	
TOTAL	10	

3C BAT
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 4, rue Louis ARMAND, 95600 EAUBONNE
794 428 813 RCS PONTOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DECEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 129 252,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	129 252 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	163 660 euros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	292 912 euros

Pour partie en dividende à hauteur de 72 000,00 euros pour chacune des 100 000 actions soit 0,72 € par actions

Pour le reliquat au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 220 912,00 euros.

Suite à la réforme des distributions présentée par la loi de finances 2018, à compter du 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement, soit à la source, la « flat tax » ou prélèvement forfaitaire unique de 30% : 17,2% de prélèvement sociaux incluant la hausse de 1,7 point de CSG et 12,8% de prélèvement forfaitaire. L'option pour le barème progressif reste possible. En indiquant sur votre déclaration de revenus, sur option expresse et irrévocable, ce qui vous permettra de continuer à profiter de l'abattement de 40% jusqu'ici en vigueur.

La distribution sera mise en paiement le 31 Janvier 2021.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices de la manière suivante

2019 : 0 €
2018 : 50 000 €
2017 : 39 500 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Joaquim CESAR

SAS 3CBAT
4, RUE LOUIS ARMAND
95600 EAUBONNE
TEL: 0134288084 - FAX: 0134286084
CONTACT@3CBAT.FR
SIRET - 794 428 813 00040

3C BAT
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 4, rue Louis ARMAND, 95600 EAUBONNE
794 428 813 RCS PONTOISE

RAPPORT DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DECEMBRE 2020

Exercice clos le 30 juin 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Notre marge brute passe de 37% à 42% et notre Excédent brut d'exploitation de 1.88% à 10.84%, reflet de notre rigueur et suivi de ces agrégats par chantiers.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 588 489 euros contre 2 780 965 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -6,91 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 29 414 euros contre 30 487 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,59%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 789 339 euros contre 837 525 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,73% s'expliquant par une maîtrise de l'intervention des sous-traitants.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 039 516 euros contre 1 309 546 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,61%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 31 484 euros contre 28 458 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,63%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 354 328 euros contre 423 480 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -16,32%.

Le montant des charges sociales s'élève à 120 629 euros contre 142 531 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,36%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 25 510 euros contre 27 735 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8.72%.

Le montant des autres charges s'élève à 4 310 euros contre 151 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 96,50%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 365 115 euros contre 2 769 426 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,59%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 252 804 euros contre 42 026 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 501,57%.

Compte tenu d'un résultat financier de -55 euros (-361 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 252 749 euros contre 41 663 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 506,65%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -61 508 euros contre -5 029 euros pour l'exercice précédent et comprend une dotation pour litiges clients de 83.525 €.

- d'un impôt sur les sociétés de 61 989 euros contre 19 319 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 129 252 euros contre un bénéfice de 17 315 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 juin 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 824 273 euros contre 1 173 099 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 55,51%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 129 282 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	129 252 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	163 660 euros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	292 912 euros

Pour partie en dividende à hauteur de 72 000,00 euros pour chacune des 100 000 actions soit 0,72 € par actions

Pour le reliquat au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 220 912,00 euros.

Suite à la réforme des distributions présentée par la loi de finances 2018, à compter du 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement, soit à la source, la « flat tax » ou prélèvement forfaitaire unique de 30% : 17,2% de prélèvement sociaux incluant la hausse de 1,7 point de CSG et 12,8% de prélèvement forfaitaire. L'option pour le barème progressif reste possible. En indiquant sur

vosre déclaration de revenus, sur option expresse et irrévocable, ce qui vous permettra de continuer à profiter de l'abattement de 40% jusqu'ici en vigueur.

Cette distribution sera mise en paiement le 31 Janvier 2021.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 330 912 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été distribués au cours des exercices antérieurs :

2019 : 0 €

2018 : 50 000 €

2017 : 39 500 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 Quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Nous vous demandons, d'approuver la rémunération des dirigeants au titre de leur mandat de Président et Directeur Général.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont décrites dans le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à EAUBONNE
Le 31 Décembre 2020

Le président,
Joaquim CESAR

SAS 3CBAT
4, RUE LOUIS ARMAND
95600 EAUBONNE
TEL: 0134286084 - FAX: 0134286084
CONTACT@3CBAT.FR
SIRET - 794 428 8130 0040